

Dépistage de la vision fonctionnelle

Étiquette du patient

Date de naissance : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Ville _____ Code postal _____

1. Avez-vous de la difficulté à voir? **Oui Non**

Si oui, avez-vous eu un diagnostic de votre spécialiste de la vue? **Oui Non**

Diagnostic : _____ Nom du spécialiste : _____

2. Est-ce que vous avez de la difficulté à faire vos activités quotidiennes en raison de la perte de vision (par exemple : lecture du journal, préparation des repas, entretien de la maison, soins personnels, déplacements dans les escaliers ou sur le trottoir, sorties sécuritaires, soin des autres, préparation à l'emploi, etc.)? **Oui Non**

Commentaires (préoccupations particulières) : _____

Désirez-vous être dirigé vers un spécialiste de Réadaptation en déficience visuelle qui communiquera avec vous pour discuter de votre perte de vision et des services qui pourraient vous aider à relever certains défis? **Oui Non**

Si le patient répond Oui à la question ci-dessus et donne son consentement, veuillez remplir la section qui suit.

Date du consentement : ____/____/____ Signature : _____

Si la personne qui donne son consentement n'est pas le patient, inscrire son nom ici : _____

Autre personne-ressource : _____ N° de tél. : _____

Langue préférée du patient : _____ Anglais _____ Français _____ Autre

À être complété par l'agence/travailleur

Organisation/Bureau : _____ **Télécopieur :** _____

Nom : _____ **Date de référence :** _____

Veillez envoyer le formulaire complété par télécopieur à Réadaptation en déficience visuelle N-B: 506.546.0179 ou infoNB@vlrehab.ca

Formulaire de dépistage de la vision fonctionnelle : Si le patient vit avec une perte de vision, qu'il porte ou non des lunettes, la réponse à la question 1 est Oui. Si la perte de vision est corrigée par le port de verres correcteurs, et que les réponses données aux deux questions suivantes sont Non, un aiguillage ne sera pas nécessaire.

Si le patient porte des lunettes, mais répond Oui à l'une ou aux deux questions suivantes (éprouve encore des problèmes en raison de la perte de vision, c'est-à-dire cataractes ou dégénérescence maculaire, des maladies très fréquentes chez ce groupe cible), vous pouvez offrir de diriger le client vers Réadaptation en déficience visuelle pour une évaluation plus approfondie et une offre de services.

Très souvent, les aînés portent des lunettes, mais ont aussi besoin d'une loupe ou d'une autre aide visuelle. Ils disent que les lunettes aident dans certains cas, mais que fréquemment une autre intervention est requise pour pouvoir lire et effectuer d'autres tâches.

Les spécialistes de Réadaptation en déficience visuelle travaillent avec les personnes aveugles ou ayant une vision partielle, à domicile ou dans la région. Ils offrent des services individuels de réadaptation en déficience visuelle, des programmes de groupe, des ressources et des renseignements. Les personnes dirigées vers Réadaptation en déficience visuelle subissent une évaluation approfondie. Elles sont ensuite dirigées vers l'un ou plusieurs des services décrits ci-dessous, en fonction de leurs besoins.

Basse vision — optimiser la vision fonctionnelle pour lire et exécuter diverses tâches quotidiennes.

Les spécialistes en basse vision offrent des renseignements sur les maladies oculaires et la santé visuelle. Ils enseignent aux clients à utiliser des aides visuelles (loupes et télé visionneuses) et à tirer profit de l'éclairage, des lunettes de soleil et du contraste des couleurs.

Autonomie fonctionnelle et technologies adaptées — vivre en toute sécurité et en toute autonomie tout en demeurant en contact avec autrui.

Les spécialistes en autonomie fonctionnelle enseignent aux clients à préparer des repas, à organiser la maison, à assurer leur hygiène personnelle et à communiquer (lire le braille et utiliser un ordinateur ou une tablette). Les spécialistes en technologies adaptées font la démonstration et enseignent le maniement de diverses technologies adaptées (comme les logiciels de grossissement du texte à l'écran, les programmes de lecture d'écran et l'accessibilité intégrées aux téléphones intelligents ou tablettes).

Orientation et mobilité — se déplacer en toute sécurité, mener une vie active et participer aux activités communautaires

Les spécialistes en orientation et mobilité enseignent aux clients à se déplacer seul en toute sécurité et en toute confiance dans leur propre maison et dans leur quartier. Les cours portent sur la technique de guide (façon sécuritaire de se déplacer avec une personne qui voit), l'orientation, le maniement de la longue canne et la traversée des intersections. Les spécialistes en orientation et mobilité apprennent aussi aux clients divers trajets et parcours d'autobus et leur donnent des renseignements sur les chiens-guides.

Aide psychosociale — rehausser la santé mentale et aider les familles à s'adapter à la perte de vision

Le support émotif est essentiel, car il permet aux clients de s'adapter à la perte de vision, de comprendre et de vivre leurs émotions et d'accepter le soutien et la formation qui leur permettra de vivre en toute autonomie et de participer activement à la vie communautaire. Les conseillers de Réadaptation en déficience visuelle organisent des consultations individuelles, coordonnent la prestation des services et supervisent l'animation des groupes d'entraide ou de soutien par les pairs.

Aide à la transition et à l'emploi — Fournir un soutien aux jeunes qui se préparent à travailler, à poursuivre leurs études ou à développer leur indépendance. Aide les personnes en âge de travailler qui ont besoin d'une formation et de mesures d'adaptation spécifiques à la perte de vision pour trouver ou conserver un emploi.